

Burundi : RSF dénonce à l'acharnement l'encontre des journalistes de la RPA

Reporters sans frontières, 1er octobre 2010
 Burundi : La principale radio d'opposition subit l'oppression des autorités
 Reporters sans frontières dénonce l'acharnement des autorités burundaises à l'encontre des journalistes de la Radio Publique Africaine (RPA), station associative liée au principal parti d'opposition Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD). Au cours des dernières semaines, l'organisation a recensé plusieurs tentatives de déstabilisation pour le moins préoccupantes. La stigmatisation de RPA par le gouvernement burundais et la multiplication des arrestations de ses membres sont inacceptables. Nous craignons que ces mesures de rétorsion ne se concluent par la fermeture définitive de la station. Fondée par l'ancien journaliste et candidat à l'élection présidentielle, Alexis S. principal initiateur du MSD, et considérée par le pouvoir comme la voix du parti d'opposition, la radio subit les conséquences des tensions politiques faisant suite aux consultations électorales de l'année dernière.

Arrestations en cascade
 Depuis plus de quinze jours, le responsable du parc automobile de Radio Publique Africaine, Faustin Ndikumana, est détenu dans les cachots des services de renseignements à Bujumbura. Convoqué pour s'expliquer sur l'origine d'un véhicule dans lequel il a été arrêté, l'employé de la radio a été placé deux jours plus tard. Il comparait devant le parquet de la mairie de Bujumbura. Le 27 septembre 2010, François Nyamoya, porte-parole du MSD et avocat de RPA, a été placé en détention provisoire à la prison centrale de Bujumbura après seulement quelques heures d'interrogatoire. Son arrestation fait suite à une plainte pour "injures" et "dénonciation calomnieuse" déposée par le chef des services de renseignements. Celui-ci lui reproche de l'avoir qualifié de "voleur" lors d'une mission politique, le 19 septembre dernier. Deux autres membres de la station comparaissent, depuis le 29 septembre dernier, devant le parquet de la mairie de Bujumbura. Jean-Marie Vianney Hicuburundi, représentant légal et gestionnaire de la radio, et Alain Ntamagendero, directeur administratif et financier, sont interrogés dans le cadre d'une information judiciaire concernant RPA. Leonce Niyongabo, directeur de l'antenne de RPA à Ngozi (nord du pays), est convoqué aujourd'hui, 1er octobre 2010, toujours dans le cadre d'une information judiciaire.

Tracasseries administratives
 Le 22 septembre, en tant que représentant légal de la radio, Jean-Marie Vianney Hicuburundi a reçu une lettre du ministre de l'Intérieur burundais lui demandant de rectifier les erreurs de forme et de fond que contiendrait l'agrément de l'association. Nous ne comprenons pas les raisons qui poussent les autorités à réclamer, aujourd'hui, la mise en conformité des statuts de la radio. L'agrément a été délivré à cette station associative il y a plus de dix ans. La loi à laquelle les autorités se réfèrent pour la mise en conformité date de 1992. Pourquoi RPA n'a-t-elle jamais inquiété sur ce point durant toutes ces années ?

Mise à l'écart
 Enfin, les journalistes de RPA sont parfois écartés de certaines réunions publiques. Ainsi, lors d'une conférence de presse donnée le 23 septembre dernier, le président de la République, Pierre Nkurunziza, de retour d'un voyage en Inde, a refusé l'entrée aux journalistes de la radio. Trois stations privées (Isanganiro, Bonesha FM et la radio et télévision privée Renaissance) se sont vu également interdire l'accès à ce rendez-vous auquel seuls les médias progouvernementaux ont pu assister.